

1^{RE} RENCONTRE 2016-2017 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Mardi 17 mai 2016 12h15 à 15h50	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 231 Cellulaire : 418 241-3772

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	David Boisvert Steve Cadorette Lucie Grould Hugo Matte Pablo Montenegro-Rousseau Geneviève Paré Gaétan Patry Martin Paulette Gilles Paquet Daniel Racine Bertrand Talbot René Thibault	Industrie forestière : BGA Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Eau : Organisme de bassin versant Certification : Détenteur de certificat Territoire : MRC Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux Environnement : Conseil régional de l'environnement Faune : ZEC Territoire : MRC Acériculture : Acériculteur UA 034-53 (Beauce) Acériculture : Acériculteur UA 035-51 (Appalaches)
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Amélie Denoncourt Mathieu Giguère Richard Labrie Jason Lamontagne Chantal Pelletier	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Délégué de gestion Autres : Entreprises de planification forestière Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion
	INVITÉS	
	Daniel Pelletier Louis Pelletier François Plante Denis Thibault	Bureau du Forestier en chef Bureau du Forestier en chef Bureau du Forestier en chef MFFP
PERSONNES ABSENTES	Daniel Beaudoin Mathieu Caron Dave Chouinard Bruno Dumont Jean Lamontagne	SIÈGE Autres : Entreprises de planification forestière Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Faune : Pourvoirie Agriculture : Exploitant agricole

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue et tour de table**

Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.

Les membres présents se présentent à tour de rôle.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre
4. Affaires découlant de la dernière rencontre
5. Retour sur les règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT
6. Retour sur le plan d'action pour la TGIRT
7. Présentation du BFEC sur le calcul de possibilité forestière
8. Présentation sur les processus internes en lien avec la création et la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement forestier dans la planification stratégique et opérationnelle
9. Divers
10. Fin de la rencontre

Trois éléments sont ajoutés au point « Divers » : projet de carte interactive; mise à jour des coordonnées des délégués et partage de ces coordonnées; dates des prochaines rencontres. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (25 février 2016)

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

04 Affaires découlant de la dernière rencontre (25 février 2016)**a) Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT**

Le point sera abordé au point 5.

b) Assemblée des partenaires

Après vérification, discussion et réflexion, l'Assemblée des partenaires semblait importante à maintenir. En effet, elle facilite l'élection des délégués; elle permet de faire le bilan des travaux de la TGIRT et d'en rendre compte aux autres partenaires de la TGIRT; elle assure une légitimité à la TGIRT, ce qui joue en faveur de l'acceptabilité sociale des travaux et des décisions réalisés par la TGIRT; elle permet de remettre en question et d'apporter des bonifications au processus de GIRT dans la région grâce au point de vue externe qu'apportent les autres partenaires de la TGIRT.

c) État de la situation en lien avec la TBE

Le point est reporté à une prochaine rencontre en raison de la courte durée de la rencontre.

d) SIP

Les commentaires écrits devaient être envoyés à Jason Lamontagne pour le 18 mars dernier. M. Jason Lamontagne dit avoir reçu des commentaires et y avoir répondu.

Les cartes des SIP ont été envoyées à nouveau aux membres de la TGIRT le 2 mars 2016 puisque de légères modifications avaient été apportées aux cartes entre le premier envoi (19 février 2016) et la tenue de la rencontre de la TGIRT (25 février 2016).

e) Enjeux, préoccupations et comités de travail

La priorisation des enjeux n'a pas été mise à l'ordre du jour de la présente rencontre en raison de la courte durée de la rencontre. Une rencontre sera probablement dédiée entièrement à ce point.

Mme Amélie Denoncourt a retrouvé la liste des membres des comités de travail de la TGIRT sur les enjeux écologiques. Toutefois, cette liste semble dater de plusieurs années. En essayant de proposer une nouvelle composition pour les différents comités de travail, il est devenu évident que plusieurs membres revenaient souvent. Il a donc été décidé de créer un seul comité de travail sur les enjeux écologiques et d'adapter la composition si nécessaire au fur et à mesure que de nouveaux enjeux seraient traités.

Une première réunion du comité sur les enjeux écologiques a eu lieu le 11 avril dernier. Les prochaines réunions auront lieu à l'automne.

f) Avis ministériels concernant les propositions d'aires protégées

Mme Amélie Denoncourt a fait des démarches auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC). Il n'est pas possible d'avoir les avis ministériels puisqu'il s'agit de documents qui sont destinés à l'interne. D'après un courriel du MDDELCC, il semblerait que le MERN, le MFFP et le MDDELCC soient tous en faveur d'au moins une proposition d'aire protégée, mais qu'aucune proposition ne fait l'unanimité parmi les trois ministères. Le dossier serait encore entre les mains du MDDELCC.

Les membres discutent et conviennent de réactiver le comité aires protégées et de s'impliquer avec les ministères concernés dans le but d'échanger avec eux et de proposer des éléments afin de poursuivre le travail. Mme Amélie Denoncourt précise qu'un montant pourrait être mis à la disposition du comité pour une étude économique par exemple.

Le comité aires protégées était composé des personnes suivantes : MM. Dave Chouinard, François Duchesneau (OBV), Jean-Pierre Faucher (Forêt privée), Hugo Matte, Martin Paulette, Daniel Racine, Gilles Paquet, Olivier Pfister (MDDELCC) et Mme Suzanne Lepage (MFFP).

M. Gaétan Patry souhaite se joindre au comité ainsi que Mme Lucie Grould dans l'éventualité où M. François Duchesneau ne serait pas disponible pour y participer. Mme Amélie Denoncourt vérifiera l'intérêt des gens à continuer à siéger au comité.

Vérifier l'intérêt des membres du comité (Amélie Denoncourt, été 2016)

g) Points d'information

Une rencontre sur la révision des FHVC a eu lieu le 13 avril dernier.

05 Retour sur les règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT

Ce point est reporté à la prochaine rencontre en raison de la courte durée de la rencontre.

06 Retour sur le plan d'action pour la TGIRT

Ce point est également reporté à la prochaine rencontre.

07 Présentation du BFEC sur le calcul de possibilité forestière

M. Louis Pelletier effectue la présentation de la revue externe pour l'unité d'aménagement 034-53. Une revue externe sert à informer et à expliquer le nouveau calcul des possibilités forestières, à valider si les démarches et les résultats préliminaires obtenus sont cohérents et à recueillir les commentaires sur les résultats présentés.

M. Pelletier en profite pour présenter les mandats du Bureau du Forestier en chef, l'organisation, l'historique depuis la dernière revue externe ainsi que la méthode et le fonctionnement du calcul des possibilités pour 2018-2023 qui se décline en trois options : soit un nouveau calcul, soit des ajustements au calcul de 2015-2018, soit le maintien des possibilités forestières de 2015-2018

Il indique aux membres qu'à partir du 1^{er} avril 2018, les unités d'aménagement 034-53 et 035-51 seront fusionnées pour devenir l'UA 035-71. Les résultats du calcul de la possibilité forestière pour l'UA 034-53 seront additionnés aux possibilités actuelles de la 035-51 lors de la détermination de la possibilité à l'automne 2016.

M. François Plante poursuit la présentation avec les résultats préliminaires pour le territoire d'analyse 034-53. Le calcul 2018-2013 a été réalisé avec les données du 4^e inventaire.

La superficie retenue pour le calcul est de 13 010 ha sur un territoire de 28 460 ha.

En 2018, le volume sur pied est estimé à 1,6 Mm³, une augmentation de 46 % comparativement au calcul de 2015-2018.

M. Plante informe les membres sur la stratégie d'aménagement. Les orientations reliées à la stratégie sont généralement maintenues avec des cibles de 14 ha par année en reboisement et de 50 ha par année pour les travaux d'éducation. Par contre, une modification importante est amenée avec la diminution du ratio de coupes partielles de 75 % à 60 % (incluant les éclaircies commerciales) ainsi qu'une correction d'une lacune avec la réalisation de 100 ha par année d'éclaircie commerciale pendant 10 ans.

Les possibilités forestières préliminaires sont établies à 26 500 m³ par année pour 2018-2023 en y incluant la diminution de possibilité d'environ 33 % pour les impacts environnementaux et sociaux.

M. Plante termine en indiquant aux membres les prochaines étapes du processus :

- 1) Dépôt du rapport de la revue externe par le BFEC d'ici la fin mai.
- 2) Réception des commentaires des membres de la Table GIRT pour le 30 juin prochain. Les commentaires attendus doivent être en lien avec un objectif d'aménagement durable des forêts et doivent être de portée stratégique, le territoire ciblé doit clairement être défini et des cibles quantifiables sur la base d'un indicateur doivent être proposées. Les commentaires doivent être transmis par courriel à bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca et les personnes doivent indiquer pour quelle unité leurs commentaires sont formulés. Mme Amélie Denoncourt souhaite être en copie conforme des envois effectués au Bureau du Forestier en chef dans le but d'en assurer un suivi.
- 3) Analyse des commentaires reçus et bonification du calcul effectuée à l'été 2016.
- 4) Diffusion des bonifications retenues à l'automne 2016.
- 5) Détermination des possibilités forestières à l'automne 2016.

08 Présentation sur les processus internes en lien avec la création et la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement forestier dans la planification stratégique et opérationnelle

M. Denis Thibault rappelle la mission du MFFP et sa vision. Il présente la forêt, la faune et les parcs en quelques chiffres.

M. Thibault explique que la stratégie d'aménagement a été créée, est mise à jour et est améliorée selon les enjeux. Il explique également le processus d'élaboration de la stratégie d'aménagement en le schématisant à l'aide d'une clé décisionnelle.

M. Thibault poursuit en présentant le plan de travail pour la période 2016 à 2018 :

- 1) Fin de la consultation et de la période de révision le 1^{er} décembre 2017.
- 2) Consultation sur la stratégie révisée à l'hiver 2017.
- 3) Fin du projet au 31 mars 2018.

Certains membres de la Table GIRT s'interrogent sur l'implication de la table dans les travaux présentés. M. Thibault précise que la Table GIRT est là pour définir les enjeux et les valeurs de la région. Il explique également que des changements seront apportés aux fiches VOIC et que ces modifications seront soumises à la Table GIRT pour approbation.

09 Divers

a) Projet de carte interactive (Delphine Théberge)

Mme Delphine Théberge, travailleuse autonome, a travaillé pour la région de la Capitale-Nationale sur une carte interactive qui pourrait peut-être être adaptée pour la région de la Chaudière-Appalaches. Cette carte permettrait aux participants de la TGIRT de s'y référer facilement et d'avoir accès à l'information dont ils ont besoin dans le cadre de leur mandat. Cette carte peut intégrer n'importe quel *shapefile* et être utilisée par la plupart des gens qui savent se servir d'un ordinateur (pas besoin de formation ArcGis). La carte

pour la région de la Capitale-Nationale est disponible à cette adresse :
<http://www.shfq.ca/Cartes/Carte-Capitale-Nationale/>.

Les membres échangent et conviennent de ne pas accepter l'offre de service de Mme Delphine Théberge étant donné les coûts reliés à ce travail et la possibilité d'avoir les informations par le biais du MFFP.

b) Mise à jour des coordonnées des délégués et permission de partager ces coordonnées

Mme Amélie Denoncourt explique qu'il se pourrait que des partenaires des groupes d'intérêt cherchent à contacter le délégué les représentant à la TGIRT pour soumettre des préoccupations qu'ils ont. Mme Denoncourt souhaite avoir l'autorisation des membres de la TGIRT pour la transmission de leurs coordonnées à la demande d'un partenaire.

De plus, Mme Denoncourt explique que Mme Solange Nadeau, sociologue forestière au Service Canadien des forêts, fait appel à la collaboration de la TGIRT pour la réalisation d'une étude sur la participation publique à la gestion des forêts. L'étude est menée par des chercheurs des universités de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta et de Montréal, ainsi que du Service canadien des forêts. Mme Nadeau aurait besoin de rejoindre les membres de la TGIRT par courriel pour les inviter à remplir un sondage en ligne.

Mme Denoncourt fait donc circuler une feuille aux membres de la TGIRT pour qu'ils indiquent leur préférence quant au partage de leurs coordonnées avec les partenaires de leur groupe d'intérêt et avec l'équipe de chercheurs dirigée par Mme Solange Nadeau.

c) Dates des prochaines rencontres

Un Doodle sera transmis aux membres afin de planifier la prochaine rencontre pour le début septembre.

10 Fin de la rencontre à 15 h 50.

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 19 MAI 2016 PAR :

Chantal Pelletier

Adjointe administrative, MRC de Montmagny

COMPTE-RENDU RÉVISÉ LE 24 MAI 2016 PAR :

Amélie Denoncourt, ing. f.

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches



COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 20 SEPTEMBRE 2016